

ON A TOUS LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ

de toutes les violences

y compris des fessées, menaces ou insultes...

Loi du
10 juillet 2019 :
Les enfants
s'élèvent
"sans violence
physique ou
psychologique".
C'est un des droits
des enfants
depuis 30 ans!



CIDE30 ANS
CONVENTION INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT

Stop
Enfance
sans violences **VEO**



Pour en savoir plus : www.onatousdesdroits.org - onatousdesdroits@gmail.com